

LEADER - COMITÉ DE PROGRAMMATION

N°7 – jeudi 20 novembre 2025 – Consultation écrite

Vérification des règles de quorum

Le comité de programmation est composé de 22 membres titulaires et 22 membres suppléants. Chaque membre titulaire (ou son suppléant en cas d'absence) dispose d'une voix, ce qui porte à 22 le nombre total de votants possibles.

Sur les 44 membres du Comité de programmation sollicités dans le cadre de cette consultation écrite, 19 ont répondu dont :

- 16 voix délibératives, dont 10 issues du collège privé ;
- 3 suppléants non-votants.

Pour rappel, le quorum est atteint si au moins 50% des membres du comité de programmation ayant voix délibérante sont présents en début de séance et qu'au moins 50% des membres votant appartiennent au collège privé.

Ainsi, le double quorum est atteint. La liste des membres ayant répondu est annexée au présent compte-rendu (Annexe 1).

Vérification des conflits d'intérêts

La vérification des conflits d'intérêts a été effectuée par l'équipe technique pour l'ensemble des membres et des dossiers.

Conformément au Règlement intérieur (Article 4 paragraphe 4.3) et après validation du Président du GAL, l'équipe technique a refusé 3 votes en raison de conflits d'intérêts possibles. Ainsi, les votes des membres du comité de programmation qui s'étaient déclarés en conflits d'intérêts au moment du vote en opportunité et qui ont omis le conflit lors du vote de l'attribution de la subvention n'ont pas été pris en compte (point 5). Cette décision concerne les projets :

- "Accompagnement à la transition des acteurs économiques des Préalpes d'Azur – Mise en réseau et innovation territoriale", porté par le PNR des Préalpes d'Azur
- "Coopération citoyenne pour l'énergie", porté par la SCIC Energie Collectives.

Ces votes sont indiqués comme « irrecevables » dans le procès-verbal.

Ordre du jour

La consultation écrite a pour ordre du jour :

- La validation des PV des comités de programmation du 07/02/2025 et du 16/06/2025
- La validation des modifications du Règlement intérieur
- L'attribution de la demande de subvention 7705-C-231-000012 relative aux frais d'animation pour la période 2023-2024
- L'attribution des subventions des projets de l'Appel à Projet 2024 (vague 1 et vague 2)

1. Validation du procès-verbal du Comité de programmation du 07 février 2025

Lors de la réunion du Comité de programmation du 07 février 2025 à Bar sur Loup, 7 projets ont été auditionnés et 6 projets ont reçu un avis favorable.

➤ **Adopté à l'unanimité**

2. Validation du procès-verbal du Comité de programmation du 16 juin 2025

Lors de la réunion du Comité de programmation du 16 juin 2025, la date de dépôt de la deuxième vague de l'appel à projet a été reportée au 1^{er} décembre 2025 et 3 des 5 projets auditionnés en opportunité ont été sélectionnés par le Comité de programmation.

➤ **Adopté à l'unanimité**

3. Validation des modifications du règlement intérieur

- **Modification n°1 : Modalités de vote (page n°3)**

Le règlement intérieur en vigueur fait reposer la demande de vote à bulletin secret sur une seule personne. Il est proposé de modifier le règlement intérieur afin que le vote à bulletin secret soit mis en place à la demande d'un tiers des membres votant du Comité de programmation.

- **Modification n°2 : En cas d'égalité des voix (page n°10)**

Le règlement intérieur en vigueur ne prévoit pas de modalités spécifiques dans le cas d'une égalité des votes pour un projet. Il est donc proposé de cadrer cette situation. Dans le cas d'un vote à main levée, la voix du président soit prépondérante. Dans le cas d'un vote à bulletin secret, le projet serait ajourné.

- **Modification n°3 : Abstention (page n°10)**

Le règlement intérieur en vigueur ne couvre pas la situation d'une abstention lors d'un vote. Il est proposé d'intégrer ce cas et que l'abstention soit mentionnée dans le procès-verbal, sans être prise en compte dans le calcul de la majorité.

- **Modification n°4 : Validation du procès-verbal du comité de programmation (page n°11)**

Le procès-verbal devant être transmis sans délai à l'autorité de gestion à la suite de chaque comité de programmation, après validation par le Président du GAL, il est proposé de remplacer l'étape de vote du procès-verbal lors du comité suivant, par un envoi pour consultation.

➤ **Adopté** Pour : 14 Contre : 2 Abstention : 0

4. Validation de l'attribution de la subvention 7705-C-231-000012 : animation 2023-2024

Le montant présenté pour l'animation du GAL pour la période 2023-2024 était de 168 436,68 € TTC. La Région a voté sa part le 25/06/2025, le Comité de programmation attribue donc la part de fonds européen :

	Montants	Pourcentages
FEADER	128 685,88 €	80 %
Région	32 171,47 €	20 %
TOTAL	160 857,35 €	100 %

➤ **Adopté à l'unanimité**

5. Attribution des projets votés en opportunité - Appel à projet 2024 (vague 1 et vague 2)

Nous traitons dans cette consultation écrite 9 projets qui avaient fait l'objet d'une audition et d'un avis positif aux Comités de Programmation du 14 octobre 2024 et du 7 février 2025. Après l'instruction par l'équipe technique et par les services de la Région des demandes de subventions déposées sur le logiciel Euro-pac, la Région s'est positionnée pour prendre en charge le cofinancement des 9 projets, dont 1 fait également l'objet d'un cofinancement du Département des Alpes-Maritimes. Le Comité de Programmation, à la suite des votes de la Région le 17/10/2025 et du Conseil départemental des Alpes-Maritimes le 07/11/2025, doit maintenant voter l'attribution définitive de la part FEADER de la subvention, afin que les conventions soient signées dans les plus brefs délais.

- Projet n° 7705A-241-000003 « Animation pour l'émergence d'un tiers lieu nourricier au quartier Breissand » - Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN	Montant Région Top Up
1	7705A-241-000003	14/10/2024	99 480,89 €	99 480,89 €	89 532,80 €	53 719,68 €	17/10/2025	13 429,92 €	22 383,20 €

➤ **Adopté** Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Conflits Intérêts : 2

[A. PIGNATEL et G. DITSCH se déclarent en conflit d'intérêts.]

- Projet n°7705A-232-000009 « Etude préalable à la mise en place d'une expérimentation "Territoire Zéro Chômeur de Longue durée" dans l'ancien canton de Puget-Théniers » - Foyer Rural Cepage

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN
1	7705A-232-000009	07/02/2025	25 698,98 €	25 698,98 €	23 129,05 €	18 503,24 €	17/10/2025	4 625,81 €

➤ **Adopté** Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1 Conflits Intérêts : 0

- **Projet 7705A-232-000011 « Pour une alimentation saine et digne pour tous sur le Territoire des Alpes d’Azur » - Groupe d’Etudes et de Développement Agricole et Rural Provence**

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN	Vote Départ.	Montant Départ
1	7705A-232-000011	07/02/2025	101 926,96 €	101 926,96 €	91 734,25 €	73 387,40 €	17/10/2025	11 846,85 €	07/11/2025	6 500 €

➤ **Adopté** Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 2 Conflits Intérêts : 1

[L. GUYON se déclare en conflit d'intérêts.]

- **Projet n°7705A-232-000012 « Les Préalpes d’Azur roulent au solaire » - SAS Moving Power Lab**

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN
2	7705A-232-000012	14/10/2024	98 639,62 €	98 588,40 €	64 082,45 €	51 265,96 €	17/10/2025	12 816,49 €

➤ **Adopté** Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 2 Conflits Intérêts : 0

- **Projet n°7705A-232-000007 « Émergence d’une filière agro textile locale et durable autour de la laine rustique » - SAS Feutre fertile**

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN
2	7705A-232-000007	07/02/2025	96 258,35 €	96 258,35 €	86 632,50€	69 306,00 €	17/10/2025	17 326,50 €

➤ **Adopté** Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2 Conflits Intérêts : 2

[A. PIGNATEL et J.-L. VERRIER se déclarent en conflit d'intérêts.]

- **Projet n°7705A-241-000001 « Accompagnement à la transition des acteurs économiques des Préalpes d’Azur – Mise en réseau et innovation territoriale » - PNR des Préalpes d’Azur**

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN	Montant Région Top Up
2	7705A-241-000001	07/02/2025	99 382,94 €	99 382,94	89 444,64 €	53 666,76 €	17/10/2025	13 416,69 €	22 361,19 €

➤ **Adopté** Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Conflits Intérêts : 2 Irrecevable : 2

[A. SALOMONE et L. SANCHEZ se déclarent en conflit d'intérêts.]

- **Projet n°7705A-232-000014 « Coopération citoyenne pour l'énergie » - Energies Collectives**

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN
3	7705A-232-000014	14/10/2024	102 973,60 €	100 000,00 €	90 000 €	72 000,00 €	17/10/2025	18 000,00 €

➤ **Adopté** Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2 Conflits Intérêts : 1 Irrecevable : 1

[J.-L. VERRIER se déclare en conflit d'intérêts.]

- **Projet n°7705A-241-000020 « Sublimer le vivant : accompagnement à la mise en place d'une politique de mécénats en Alpes d'Azur » - Communauté de Communes Alpes d'Azur**

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEA DER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN	Montant Région Top Up
3	7705A-241-000020	07/02/2025	97 320,72	97 320,72 €	87 588,64 €	52 553,16€	17/10/2025	13 138,29 €	21 897,19 €

➤ **Adopté** Pour : 12 Contre : 2 Abstention : 1 Conflits Intérêts : 1

[A. SALOMONE se déclare en conflit d'intérêts.]

• **Projet n°7705A-241-000005 « Infiltrer pour régénérer » - Commune de Jausiers**

Fiche Action	N° Euro-pac	Date d'audition	Coût total projet	Coût Total Eligible	Montant Total Aide Publique	Montant FEADER à attribuer	Date de vote Région	Montant Région CPN	Montant Région Top Up
3	7705A-241-000005	07/02/2025	97 338,57	82 714,57€	74 443,11	44 665,84 €	17/10/2025	11 166,46 €	18 610,81 €

➤ **Adopté** Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 Conflits Intérêts : 1

[A. PIGNATEL se déclare en conflit d'intérêts.]

Le 02 décembre 2025

Charles Ange GINESY
Président de la Communauté de
Communes Alpes d'Azur



Jean-Paul DAVID
Président du GAL Alpes et Azur

Annexe 1 - Présence des membres du Comité de programmation

Collège privé

TITULAIRES				SUPPLEANTES					
Type de Structures	N°	Prénom NOM	Structure	Présence Votes	Votant.e	Prénom NOM	Structure	Présence Votes	Votant.e
Entreprises	1	Benoît VIANI	La Fabrique du Mercantour			Nicolas DONADEY	Educateur sportif		
	2	Marie-Mathilde BASILE	ACTICOP	oui	oui	Eric GIGNOUX	Moving Lab Power	oui	non
	3	Guillaume DITSCH	Maison de Pays de l'Ubaye	oui	oui	Lorène LOMBARD	Refuge de Larche		
	4	Marie GARCIN COROMP	Marie Garcin Coromp	oui	oui	Yann DESPERT	Restaurant L'Ogow		
	5	Valérie KLEIN	ZYRCLO			Gilles WEGNER	Energies collectives		
Associations Loi 1901	6	Lolita GUYON	GEDAR Provence d'Azur	oui	oui	Claire FERNANDEZ	Foyer rural Cépage		
	7	Pierre FABRE	CDD PNR Préalpes d'Azur	oui	oui	Thierry LESPINASSE	SLV	oui	non
	8	Nicole BOUCHACOURT (MEYMANS)	Initiative Alpes Provence	oui	oui	Anne-Laure SABOT	Les Marmottes		
	9	Richard LACORTIGLIA	Le Gabion			Michel FRUCTUS	CDD Pays SUD	oui	oui
	10	Daniel MEYER	Amis de l'Abbaye de Boscodon	oui	oui	Noémie LECHAT	ADRETS		
Recherche - Université	11	Mikaël CHAMBRU	Labex ITEM	oui	oui	Thomas GILLET	Université Aix-Marseille		
	12	Tony IBANEZ	Université Lyon 2	oui	oui	Sandrine SELOSSE	Mines Paris	oui	non
TOTAL privé				9	9			4	1

Collège public

TITULAIRES			SUPPLEANTES						
Type de Structures	N°	Prénom NOM	Structure	Présence Votes	Votant.e	Prénom NOM	Structure	Présence Votes	Votant.e
Communauté de communes Alpes d'Azur (CCAA)	1	Jean-Paul DAVID	Guillaumes			Gilbert MARTINELLI	Pierlas		
	2	Arnaud PRIGENT	Sigale			Anthony SALOMONE	Aiglun	oui	oui
Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (PNRPA)	3	Marc MALFATTO	Gréolières			Eric MELE	Gourdon		
	4	Ludovic SANCHEZ	Le Mas		oui	Philippe HEURA	Le Broc		
Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP)	5	Hélène GARCIER-RICHAUD	Faucon-de-Barcelonnette			Jacques FORTOUL	Jausiers		
	6	Agnès PIGNATEL	Le Lauzet-Ubaye	oui	oui	Chloé OCCELLI	Jausiers		
Communauté de communes Serre-Ponçon (CCSP)	7	Christine MAXIMIN	Baratier			Michel MONTABONE	Réallon		

	8	Jean-Luc VERRIER	Prunières	oui	oui	Bernard RAIZER	Le Sauze-du-Lac	
Parc national du Mercantour	9	Xavier FRIBOURG	Ubaye Verdon	oui	oui	Clémentine DENTZ	Haut-Var/Cians	
Parc national des Ecrins	10	Ludovic SCHULTZ	-			Jean-François LOMBARD	Embrunais	oui
TOTAL public				4	4		2	2

	Présence	Votant.es
Collège privé	13	10
Collège public	6	6
TOTAL	19	16